

N°/Réf. : VM 17/544

Date de convocation :
21/03/2017

Date d'affichage :
23/03/2017

Nbre de conseillers :

En exercice	27
Présents	19
Votants	26

Objet :

FINANCES

**VOTE DES SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE
2017**

Affichage
(extrait délibération)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BASSENS

L'an deux mil dix-sept,

Le 28 Mars à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur Alain THIEFFENAT, Maire**

Etaient présents

MM. THIEFFENAT, CALLE, Mme GOUBET-ETELLIN, M. DEMANGEOT, Mmes PAISANT, GAITAZ, M. BESSON, Mme FOURNIER, M. THEOLEYRE, Mmes GAJA, GOUGOU, DEL MEDICO, PIENNE, BLANCHET, M. REGE GIANESSO, COPPA, BURDIN, COCCHI, DUPENLOUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés

M. NANTOIS

POUVOIR A

MME PAISANT

MME MANIPOUD

POUVOIR A

M. BESSON

M. GRANGEAT

POUVOIR A

M. DEMANGEOT

M. MESSEGUEM

POUVOIR A

M. THIEFFENAT

M. DE BUTTET

POUVOIR A

MME BLANCHET

MME RIGOLETTI

POUVOIR A

M. BURDIN

MME CECCON

POUVOIR A

M. COPPA

Absent

M. FACCHIN

MME PIENNE a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le tableau de répartition des subventions aux associations locales pour 2017.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide par **20 voix pour et 6 abstentions**

- **D'ACCEPTER** le tableau de répartition des subventions aux associations, ci- annexé, pour un montant global de 63 749 €.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,
Monsieur Alain Thieffenat

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300318-20170328-544-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2017